



8885 - Il reçoit la bible d'un mécréant pour que ce dernier accepte de recevoir le Coran

question

Un musulman a déclaré avoir offert une traduction des sens du Coran à un infidèle. Et celui-ci lui dit qu'il ne l'accepterait qu'à condition que le musulman accepte de recevoir de sa part la version arabe de la bible et qu'il ne lirait la traduction du Coran que si le musulman en faisait de même de la bible. Devrait-il le faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le préserver) et il y a répondu en ces termes : « Il ne doit pas le faire puisque la bible peut avoir une influence sur le musulman alors que ce malin (infidèle) ne sera pas influencé (par le Coran). C'est ce qu'indique sa détermination à remettre la bible au musulman. Celui-ci ne doit pas l'accepter. Si l'autre est bien égaré, il le fera à son détriment.

Question

- Peut-il faire semblant d'accepter et s'abstient ensuite de lire (la bible) ?

Réponse

- Il ne doit rien accepter puisque l'autre pourrait en tirer une certaine fierté. Allah le sait mieux.